

Atlas de la biodiversité communale 2024

Dossier de la rédaction de H2o
March 2024

En 2024, l'Office français de la biodiversité (OFB) mobilise 15 millions d'euros afin de financer les Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale. Les collectivités peuvent déposer leur dossier tout au long de l'année sur la plateforme aides-territoires.

L'Atlas de la biodiversité communale (ABC) permet de mieux connaître la biodiversité et de mobiliser les acteurs d'un territoire afin d'agir pour la préserver. En recueillant des données sur la faune, la flore et les milieux, les projets d'ABC contribuent à une meilleure appropriation des enjeux de biodiversité locale pour passer à l'action. Les ABC permettent de : mobiliser les habitants autour de la biodiversité et de les impliquer dans des actions concrètes pour sa préservation ; prendre des décisions éclairées en matière d'aménagement du territoire, en favorisant la protection des espaces naturels et en limitant les impacts sur les écosystèmes ; d'agir sur la durée et de penser un projet de territoire incluant les enjeux de biodiversité.

Plateforme ABC